

## Trois projets pour sauver l'Aire

# Le meilleur : creuser une galerie sous Confignon pour absorber les crues et régulariser le débit

● Les deux autres projets coûteraient cher à l'entretien, sacrifieraient de nombreux arbres et sonneraient le glas de ce qui reste encore comme rives naturelles.

L'Aire est une pauvre rivière, accablée de tous les reproches. On la traite de « polluée », on lui dit tantôt qu'elle n'a pas assez d'eau et sent mauvais, tantôt qu'elle a en trop et inonde les caves du voisinage. Elle est déjà très sale lorsqu'elle sort de Saint-Julien (comme si c'était sa faute!) et lorsqu'elle se fâche, elle ronge ses berges entre le pont des Marais et Lancy.

par **Jean-Claude Mayor**

Le Département des travaux publics et, en particulier, son service des lacs et cours d'eau, dirigé par M. Mouron, a sérieusement pris la chose en main, autant pour réhabiliter l'Aire, que pour tenter de lui donner une éducation convenable. Ce qui n'est pas si facile.

Trois projets sont nés, d'une étude d'aménagement établie par des géologues, des biologistes, des ingénieurs, des architectes et beaucoup d'autres spécialistes. Pour commencer, on a mesuré la superficie du « bassin versant », c'est-à-dire de toute la surface qui apporte de l'eau à l'Aire. On arrive à 74 km<sup>2</sup> au total, soit 68 sur territoire français et 23,5 sur territoire suisse.

Puis on a mesuré la perméabilité des sols, la densité des constructions actuelle et future, les débordements de l'Aire et leurs conséquences, la fréquence des



*En amont du pont de Lully subsiste une zone naturelle, mais affreusement polluée, où l'Aire n'est pratiquement alimentée, en période sèche, que par les égouts de Saint-Julien. (Photo Jean-Claude Mayor)*

et le pont de Lully) et le 40% qui subsiste en cours naturel (du Pont-Rouge au pont du Centenaire).

### Etat sanitaire « très moyen »

Sur le plan écologique, on constate que l'état sanitaire de l'Aire est « très variable » et peut être considéré dans son ensemble comme « très moyen ». Mais la rivière conserve cependant un certain

et sont mis au travail, pour établir une station d'épuration digne de ce nom. L'ancienne ne fonctionne plus, et c'est là la principale source de pollution de la rivière.

Donc, trois projets sont nés. Le premier est affreusement technique : il consiste à endiguer l'Aire là où elle ne l'est pas encore, c'est-à-dire à supprimer les derniers jolis sites. Cela nécessiterait

établir le déversoir). Coût de la réalisation : 16.031.000 fr. Soit 1,5 millions de plus que le premier projet, mais cette différence serait très vite compensée par des frais d'entretien beaucoup moins élevés.

Le troisième projet est astucieux aussi, mais plein d'embûches. On renonce à tous travaux de correction sur le cours de l'Aire. Mais on crée un vaste bassin de rétention à l'entrée de l'Aire sur territoire genevois, au lieu-dit Les Hutins, rive gauche, près de la frontière.

### Un bourbier les trois quarts de l'année

A première vue, on pourrait dire : « Chouette, un lac ! » Mais en y regardant de plus près, ce serait un bourbier les trois quarts de l'année, et un lac le reste du temps seulement. De plus ce lac exigerait le sacrifice de 345.650 m<sup>2</sup> de bonne terre agricole et maraîchère.

Le but de ce lac est d'absorber l'eau en période de crue et de la restituer en période maigre. Donc de régulariser le débit de l'Aire. Mais il faut relever l'impact défavorable sur le site de Lully, et le prix élevé : 23 617 000 francs. Auquel il faudra ajouter un entretien saisonnier assez élevé.

### Avec des bassins de stabilisation

Il semble bien que le second projet, avec son astucieuse galerie de décharge,

Le Département des travaux publics et, en particulier, son service des lacs et cours d'eau, dirigé par M. Mouron, a sérieusement pris la chose en main, autant pour réhabiliter l'Aire, que pour tenter de lui donner une éducation convenable. Ce qui n'est pas si facile.

Trois projets sont nés, d'une étude d'aménagement établie par des géologues, des biologistes, des ingénieurs, des architectes et beaucoup d'autres spécialistes. Pour commencer, on a mesuré la superficie du «bassin versant», c'est-à-dire de toute la surface qui apporte de l'eau à l'Aire. On arrive à 74 km<sup>2</sup> au total, soit 68 sur territoire français et 23,5 sur territoire suisse.

Puis on a mesuré la perméabilité des sols, la densité des constructions actuelle et future, les débordements de l'Aire et leurs conséquences, la fréquence des crues.

Enfin, pour mieux établir les projets, on a divisé le parcours suisse de l'Aire en cinq tronçons. Le cours genevois de l'Aire est de 8,98 km., dont le 17% est couvert (La Praille), le 43% canalisé à ciel ouvert (entre le pont du Centenaire



**En amont du pont de Lully subsiste une zone naturelle, mais affreusement polluée, où l'Aire n'est pratiquement alimentée, en période sèche, que par les égouts de Saint-Julien. (Photo Jean-Claude Mayor)**

et le pont de Lully) et le 40% qui subsiste en cours naturel (du Pont-Rouge au pont du Centenaire).

### Etat sanitaire «très moyen»

Sur le plan écologique, on constate que l'état sanitaire de l'Aire est «très variable» et peut être considéré dans son ensemble comme «très moyen». Mais la rivière conserve cependant un certain pouvoir auto-épurateur et l'on constate que la pollution organique est mieux supportée et absorbée dans les secteurs naturels que dans les secteurs canalisés.

### On épure à Saint-Julien

Relevons enfin, au sujet de la pollution, que nos voisins de Saint-Julien se

sont mis au travail, pour établir une station d'épuration digne de ce nom. L'ancienne ne fonctionne plus, et c'est là la principale source de pollution de la rivière.

**Donc, trois projets sont nés. Le premier est affreusement technique: il consiste à endiguer l'Aire là où elle ne l'est pas encore, c'est-à-dire à supprimer les derniers jolis sites. Cela nécessiterait l'abattage de plus de 2000 arbres.**

De plus, il faudrait «recalibrer» le lit de l'Aire sur plus de 2 kilomètres, le creuser, l'élargir. On aurait une rivière un peu plus sage, mais bien triste. Coût de ce projet: 14.660.000 francs, sans les frais d'entretien qui seraient assez élevés.

### Creuser une «galerie de décharge»

Le second projet est le plus séduisant, le plus original, et c'est celui aussi qui conserverait leur caractère aux parties encore «sauvages» de l'Aire. On ne touche pas à la zone canalisée qui va du pont de Pully au pont du Centenaire. Le mal est fait. Mais on creuse un long tunnel de 2,1 km., appelé «galerie de décharge» qui part du lieu-dit Le Paradis, passe sous Confignon et se déverse dans le Rhône vers l'affluent du Ruisseau des Communes, sur Onex.

A la naissance de cette galerie – d'une capacité de 60 m<sup>3</sup> par seconde –, un déversoir de crue sera aménagé. Très simple: dès que le débit de l'Aire dépasse 12 m<sup>3</sup> par seconde, le surplus est dérivé dans la galerie par le déversoir. Ainsi, on maintient un débit normal dans toute la zone naturelle, ce qui évite les inondations et l'érosion, qui ont déjà fait beaucoup de mal.

### Tous les sites conservés

Les sites seraient intégralement conservés, avec ce second projet. Peu de terrains à acheter (environ 3000 m<sup>2</sup> pour

### Wendling les trois quarts de l'année

A première vue, on pourrait dire: «Chouette, un lac!» Mais en y regardant de plus près, ce serait un borborygme les trois quarts de l'année, et un lac le reste du temps seulement. De plus ce lac exigerait le sacrifice de 345.650 m<sup>2</sup> de bonne terre agricole et maraîchère.

Le but de ce lac est d'absorber l'eau en période de crue et de la restituer en période maigre. Donc de régulariser le débit de l'Aire. Mais il faut relever l'impact défavorable sur le site de Lully, et le prix élevé: 23 617 000 francs. Auquel il faudra ajouter un entretien saisonnier assez élevé.

### Avec des bassins de stabilisation

Il semble bien que le second projet, avec son astucieuse galerie de décharge, soit le mieux adapté au but recherché, en causant un minimum de dégâts. On pourra lui adjoindre, comme le préconise M. Lachavanne, privat-docent à l'Université de Genève, un ou deux bassins de stabilisation.

Il ne s'agit plus ici de débit, mais de pollution. Ces bassins d'aspect naturel contiennent des végétaux choisis en fonction de leur capacité d'absorption de la pollution organique. Un essai pourrait être tenté à peu de frais, en utilisant un segment de l'ancien lit de l'Aire. Une étude préliminaire, tout compris, pour 3 ans, coûterait environ 300 000 francs. Et permettrait probablement de trouver une solution «écologique» pour diminuer fortement la pollution de la rivière.

Voilà où nous en sommes. Les «médecins» appelés en consultation au chevet de l'Aire ont émis leur diagnostic, et proposé des traitements. Leurs conclusions vont être examinées par les communes riveraines puis, une fois le choix établi entre les trois projets, le crédit nécessaire sera demandé au Grand Conseil.

On peut souhaiter que les choses se passent assez rapidement, car il serait rationnel de faire coïncider les travaux sur territoire genevois, avec ceux qui sont entrepris en France, c'est-à-dire l'établissement de la nouvelle station d'épuration de Saint-Julien.

Nos grands-parents se souviennent d'avoir pêché les écrevisses dans l'Aire. Ce beau temps ne reviendra pas. Mais un jour, on y retrouvera peut-être du poisson!